

FORMULAIRE DE DEMANDE POUR

* UN PC CONVERTIBLE 360°

Public éligible : élève entrant au lycée en classe de seconde, élève de 1ère année de CAP ou de Bac Pro

ÉLÈVE	REPRÉSENTANT LÉGAL
Nom :	Nom :
Prénom(s) : (dans l'ordre de l'état civil)	Prénom(s) : (dans l'ordre de l'état civil) :
Date de naissance :	<input type="checkbox"/> Mère <input type="checkbox"/> Père <input type="checkbox"/> Autre
Lieu de naissance :	Adresse :
Classe :	Code Postal : 974..... Ville :
Établissement :	Tél : GSM :
	Courriel :@.....

Le représentant légal ci-dessus désigné sera celui qui accomplira toutes les formalités relatives au NUMÉRISAK, y compris lors de la délivrance de l'équipement informatique. En cas d'empêchement une procuration devra être délivrée.

Pièces à fournir : le présent formulaire dûment complété et signé

*AIDE A UNE CONNEXION INTERNET

Public éligible : élève entrant au lycée en classe de seconde, élève de 1ère année de CAP ou de Bac Pro ayant un statut de boursier de niveau 3 en classe de 3^{ème} et élèves, boursiers de niveau 6, ayant bénéficié de l'aide régionale pour l'année scolaire 2023-2024

Frère(s) et sœur(s) lycéen(s) scolarisés en 2024-2025

Nom	Prénom(s)	Date de naissance	Classe	Établissement

Pièces à fournir : Notification de bourse de niveau 3 ou de niveau 6 (année scolaire 2023-2024), justificatif de domicile de moins de 3 mois, certificat de scolarité ou attestation de télé-inscription pour l'année scolaire en cours, copie de la pièce d'identité du représentant légal ou de l'élève si majeur, copie du contrat d'abonnement souscrit ou dernière facture acquittée ainsi que le RIB du représentant légal ou de l'élève, si majeur

* cocher la case correspondante

Les conditions générales d'utilisation (CGU) du NUMÉRISAK ÉQUIPEMENT INFORMATIQUE que doit signer le représentant légal est disponible sur le site : www.regionreunion.com

Date :

Signature de l'élève
(précédée de la mention « lu et approuvé »)

Signature du représentant légal
(précédée de la mention « lu et approuvé »)

J'accepte de recevoir les informations liées aux dispositifs d'aide, aux actualités et aux événements de la Région Réunion

Ce formulaire doit être remis au lycée avec les pièces demandées lors de la télé-inscription.

Pour tout renseignement contacter :

- par courrier postal à l'adresse suivante : Monsieur le Directeur de l'Éducation et de la Vie Lycéenne – Hôtel de Région Pierre LAGOURGUE – Avenue René Cassin Moufia – BP 67190 – 97801 Saint-Denis Cedex 9
- par voie électronique à : numerisak@cr-reunion.fr

La Région Réunion en sa qualité de Responsable de Traitement met en œuvre un premier traitement de données personnelles afin de vous permettre de bénéficier de l'aide "NUMÉRISAK", et le cas échéant de recevoir des informations et des communications relatives à cette aide. Si vous avez coché la case figurant ci-dessus, la Région Réunion met en œuvre un second traitement de données personnelles afin de vous permettre de recevoir des communications et des informations relatives aux dispositifs d'aide, aux actualités et aux événements de la Région Réunion.

La durée de conservation des données traitées par la Région Réunion est de 10 ans.

Les informations recueillies dans le cadre du présent formulaire sont destinées aux agents de la Direction de l'Éducation, de la Direction Information et Communication, et aux partenaires du dispositif.

Toute personne concernée par un traitement dispose d'un droit d'accès de rectification et de suppression des données. Toute personne concernée peut demander la portabilité de ces données ou s'opposer aux traitements réalisés ou d'en demander la limitation. Toute personne concernée peut également émettre des directives sur la conservation, la suppression ou la communication de ses données personnelles après son décès.

Pour exercer ces droits auprès de la Région Réunion, vous devez contacter :

- par courrier postal à l'adresse suivante : Monsieur le Délégué à la Protection des Données – Hôtel de Région Pierre LAGOURGUE – Avenue René Cassin Moufia – BP 67190 – 97801 Saint-Denis Cedex 9
- par voie électronique à : dpd@cr-reunion.fr

Toute demande devra être accompagnée d'un justificatif d'identité.

Le Cartable Numérique « NUMÉRISAK » est un dispositif mis en place par la Région Réunion, dont l'objectif est d'améliorer les conditions de travail des élèves et de compléter les modes d'apprentissage en dotant les primo lycéens d'un équipement informatique afin que tous les jeunes Réunionnais puissent disposer des mêmes possibilités d'accès au numérique. Dans le cadre de la poursuite de sa politique du numérique, la Région souhaite accompagner davantage les jeunes et leurs familles au moyen d'un plan d'acquisition de ressources et de manuels numériques pédagogiques à destination des élèves et des enseignants. Elle a fait le choix de financer en totalité l'achat de manuels et ressources numériques pédagogiques des lycées.

Ce dispositif consiste à allouer à chaque lycéen éligible au dispositif :

- ➔ une aide individuelle forfaitaire de **350 €** sous la forme d'un « **bon NUMÉRISAK - équipement informatique** ». Ce bon est exclusivement réservé à l'achat d'un PC convertible 360° d'un montant de 350 € agréé par la Région Réunion, auprès d'un fournisseur conventionné par le Conseil Régional, dans le cadre et selon le règlement du dispositif.
- ➔ une aide aux familles modestes d'une valeur maximale de 20 € par mois et plafonnée à 240 € sous la forme d'un versement trimestriel sur le compte des familles. Cette aide est destinée à la souscription d'un abonnement internet, auprès d'un fournisseur d'accès internet.

❖ Public éligible

PC CONVERTIBLE 360° (sans condition de ressources)	CONNEXION INTERNET SOLIDAIRE (sous conditions de ressources)	
	Famille de lycéens entrant en seconde ou en 1ère année de CAP ou BAC PRO	Famille ayant déjà bénéficié de l'aide régionale
<ul style="list-style-type: none"> • Élèves scolarisés en secondes générales, technologiques ou professionnelles des lycées publics et privés de la Réunion, dans les Maisons Familiales et Rurales, ainsi qu'à l'École d'Apprentissage Maritime • Élèves résidents à la Réunion et poursuivant une formation à distance de niveau seconde ou de 1ère année de CAP ou Bac professionnel auprès du CNED 	<ul style="list-style-type: none"> • Famille de lycéen(s) boursiers scolarisés pour l'année scolaire 2024-2025 en classe de seconde ou de 1ère année de CAP ou Bac professionnel et ayant justifié d'une bourse de niveau 3 en classe de 3^{ème} pour l'année scolaire 2023-2024 	<ul style="list-style-type: none"> • Famille de lycéen(s) boursiers scolarisés pour l'année scolaire 2024-2025 en classe de première ou de terminale et ayant justifié d'une bourse de niveau 6 pour l'année scolaire 2023-2024
Élèves poursuivant depuis La Réunion les enseignements à distance relevant des deux situations susvisées		

❖ Comment obtenir l'aide ?

Pour pouvoir bénéficier d'un «bon NUMÉRISAK», chaque lycéen éligible doit remplir **un formulaire de demande** de «bon NUMÉRISAK» pour le PC convertible 360° et des pièces suivantes pour la formule «Aide à la connexion internet» :

- pour le 1^{er} versement :
 - certificat de scolarité ou attestation de télé-inscription ou d'inscription pour l'année scolaire en cours
 - notification de bourse de niveau 3 ou de niveau 6 (année scolaire 2023-2024)
 - copie du contrat d'abonnement souscrit ou dernière facture acquittée
 - RIB du représentant légal ou de l'élève, si majeur
- pour les versements suivants :
 - toute pièce justifiant de l'acquiescement de l'abonnement de moins d'un mois (relevé bancaire, facture acquittée, reçu...)

Ces documents doivent être remis à l'animateur régional TICE «ARTICE» du lycée, en vue de la vérification de leur éligibilité.

Le formulaire de demande est disponible sur **la plateforme de télé-inscription** ou sur **le site de la Région Réunion**.

❖ Où se renseigner ?

Auprès de l'ARTICE du lycée,
Et de la Direction de l'Éducation et de la Vie Lycéenne de la Région : 0262 67 14 35

QU'EST CE QUE MON MANUEL SCOLAIRE NUMÉRIQUE ?

La version numérique de ton manuel est plus riche que le manuel papier. Le contenu y est intégralement reproduit et y sont ajoutés le plus souvent de nombreux contenus interactifs et multimédias (audios, vidéos, animations, etc.) qui rendront ton travail plus efficace. Tu pourras également utiliser des fonctionnalités de personnalisation pour, par exemple, annoter ton manuel ou zoomer sur certaines parties de la page.

Ta collection de manuels numériques est entièrement financée par la Région Réunion dans toutes les matières et pour tous les niveaux (de la 1^{ère} année de CAP et de la seconde à la terminale des filières générales, technologiques et professionnelles).

COMMENT JE PEUX CONSULTER MON MANUEL OU MA RESSOURCE NUMÉRIQUE ?

Ils peuvent tout simplement être consultés en ligne sans avoir besoin d'espace pour le télécharger. Ils peuvent également être téléchargés, grâce à un accès sécurisé via l'ENT Métice de ton lycée, sur ton **PC NUMÉRISAK** que la Région subventionne.

N'IMPORTE OÙ, N'IMPORTE QUAND...

Finie la galère des manuels oubliés en pleine soirée, le week-end ou lorsque l'on est parti en vacances, chez les grands-parents ou dans ses différents foyers. **Ton PC NUMÉRISAK** suffit pour accéder à toutes tes ressources numériques pédagogiques.

EST-CE QUE MON MANUEL SERA DISPONIBLE A LA RENTRÉE ?

Dès la rentrée d'août, tu pourras accéder aux manuels ou ressources numériques qui te sont destinés avec tes codes d'accès à l'ENT Métice, **onglet Ressources Documentaires (ou Mes Ressources)**, ils seront visibles une fois que le référent GAR de ton établissement les auront mis à ta disposition. Ton professeur te guidera pour l'accès à tes manuels ou ressources numériques et pour leur usage pédagogique.

Tu peux utiliser ton cartable numérique « le Numérisak » :

- à titre principal, pour un usage scolaire à des fins pédagogiques,
- en respectant le règlement de ton établissement,
- en maintenant ton matériel en état de fonctionner pour accéder aux ressources numériques et participer aux activités pédagogiques qui le nécessitent,
- en veillant à recharger ton matériel préalablement à toute entrée journalière dans l'établissement, afin d'une part d'assurer le bon déroulement et la continuité des cours qui le nécessitent, et d'autre part ne pas altérer les branchements électriques des équipements de ton lycée.

Tu restes responsable du bon fonctionnement de ton matériel pendant les activités pédagogiques et dans le cadre privé.

N'hésite surtout pas à t'appuyer, en cas de besoin, sur l'animateur régional TICE présent dans ton établissement.

QU'EST CE QUE LE BON NUMÉRISAK ?

Un bon d'une valeur de 350 € de la Région Réunion pour te permettre d'acquérir un PC convertible 360° chez les revendeurs agréés par la collectivité et dont tu trouveras la liste lorsque tu auras ton bon.

QUELLES SONT LES CARACTÉRISTIQUES DE L'ÉQUIPEMENT ?

Un PC convertible 360° qui devra OBLIGATOIREMENT respecter la configuration minimale suivante :

- > Écran LCD tactile
 - > Taille de l'écran : 14 pouces
 - > Processeur : 2 cœurs cadencés à 1,10 GHz jusqu'à 2,70 GHz
 - > Mémoire vive : 4 Go
 - > Stockage interne : technologie flash 128 Go
 - > Connectivité : Bluetooth 4.0, Wi-Fi compatible 2,4 et 5 Ghz, Emplacement SD, USB 2.0 au minimum ou USB-Type C avec adaptateur USB 3.0
 - > Autonomie : 8 heures minimum
 - > Webcam intégrée
 - > Haut-Parleur intégré
 - > Microphone intégré
 - > Pochette de protection
 - > Carte Micro-SD de 128 Go de Classe 10 (100 Mo/s) + Adaptateur SD
 - > Garantie constructeur de 3 ans
- Plateforme matérielle avec une licence Windows 10 Pro Shape The Future « National Academic only (EM) » activée à minima

UNE FOIS MON PC CONVERTIBLE 360° NUMÉRISAK ACHETÉ, CELUI-CI M'APPARTIENT-IL ?

LE PC convertible 360° NUMÉRISAK t'appartient !

Dès ton achat, tu deviens propriétaire de ton PC NUMÉRISAK et tu en es responsable. Tu dois à ce titre respecter les engagements que tu as pris en signant les conditions générales d'utilisation du NUMÉRISAK, c'est-à-dire notamment faire un usage loyal, honnête et citoyen de l'outil durant toute la durée de ton second cycle de l'enseignement secondaire.

Tu peux utiliser ton PC :

- au sein de ton lycée : grâce aux nouveaux équipements mis à ta disposition : connexion haut débit et zones wifi sécurisées. **Des manuels et ressources numériques pédagogiques financés en totalité par la Région Réunion sont également disponibles et accessibles via l'ENT de ton établissement. Ton professeur te guidera pour accéder à tes manuels ou ressources numériques.**

- à la maison pour un usage familial et personnel : **pour le téléchargement de tes manuels numériques**, la messagerie, la recherche d'information, la consultation...

N'hésite surtout pas à utiliser ton Numérisak en t'appuyant, en cas de besoin, sur l'animateur régional TICE présent dans ton établissement.

L'ANIMATEUR RÉGIONAL TICE T'ACCOMPAGNE :

- > Pour les informations pratiques sur le PC convertible 360° NUMÉRISAK et ses potentialités
- > Et si tu as besoin d'aide pour utiliser ton PC, pour te renseigner et pour te guider dans l'apprentissage de son usage

POUR PLUS D'INFORMATIONS : 0262 67 14 35 - www.regionreunion.com

POUR RAPPEL, ET DANS TOUS LES CAS, L'USAGE D'UN OUTIL INFORMATIQUE ET L'USAGE D'INTERNET, IMPLIQUENT EN FRANCE (ET DANS LE MONDE) LE RESPECT D'UN CERTAIN NOMBRE DE LOIS...
AINSI, TOUT LYCÉEN AYANT REMPLI UNE DEMANDE DE BON NUMÉRISAK A ÉGALEMENT LU ET ACCEPTÉ LA CHARTE DE BONNE UTILISATION DE CET OUTIL.